



DOSSIER D'INSCRIPTION – 2024/2025

ALSH / ACCUEIL JEUNES

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Je soussigné(e) responsable de l'enfant demeurant

(Adresse complète)

Demande l'inscription de l'enfant désigné(e) ci-dessus à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Grande Bastide.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile avec l'accord des animateurs à partir de : précisez l'heure

J'autorise exclusivement les personnes suivantes à venir chercher mon enfant en cas d'impossibilité de ma part :

NOM – PRENOM DU CONJOINT :

NOM – PRENOM :

NOM – PRENOM :

Informations	Mère	Père
E. Mail :		
Tél. portable :		
Tél. fixe :		
Tél. travail :		

Avertir obligatoirement les animateurs et le secrétariat du Centre Social et Culturel en cas de changement de n° de téléphone

Date de naissance de la mère Date de naissance du père

Profession de la mère Profession du père

L'enfant suit un régime alimentaire particulier à préciser :

Votre enfant sait-il nager : Oui Non Avec brassards

J'autorise les responsables de l'ALSH de la Grande Bastide à faire transporter mon enfant dans l'établissement le plus proche en cas d'accident.

Enfant :

Allocataire MDPH : -----

NON SI OUI : FOURNIR LA NOTIFICATION MDPH

Protocole d'Accompagnement Individualisé : NON

SI OUI : Joindre une ordonnance récente, le PAI et les médicaments correspondants (boîte de médicaments dans leur emballage d'origine marquée au nom de l'enfant avec la notice).
AUCUN médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

N° allocataire CAF : -----

Quotient Familial : ----- euros

Protection des données personnelles en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données :

Le recueil de ces données est nécessaire au respect de l'obligation légale du Centre Social La Grande Bastide envers la CAF des Bouches du Rhône et du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Certaines données sont obligatoires pour l'élaboration du projet associatif et requièrent le consentement des personnes. Enfin, les données collectées sur la fiche sanitaire répondent aux obligations légales ainsi qu'aux intérêts vitaux des enfants. La durée de conservation de ces informations est d'une année. Un droit de retrait est possible sur simple demande formulée par écrit à l'accueil.

J'ai pris connaissance de l'utilisation de mes données personnelles et approuve leur traitement.

A Aix-en-Provence, le -----

Signature avec mention, « LU ET APPROUVE »



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêt de du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez :

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS A L'USAGE DES PARENTS

L'équipe d'animation souhaite pleinement satisfaire les besoins des enfants.

Elle développe son action éducative à travers un projet pédagogique qui décline des objectifs à atteindre, les moyens mis en œuvre, la pédagogie employée et les résultats attendus. Il est consultable par les parents au secrétariat administratif.

INSCRIPTIONS :

Lors de la première inscription, vous devez obligatoirement acquitter une adhésion au Centre Social et remplir un dossier d'inscription à retirer à l'accueil.

L'inscription de votre enfant doit se faire impérativement une semaine à l'avance, sauf pour cause maladie avec certificat médical obligatoire. Dans le cas contraire nous nous réservons le droit de vous facturer la journée.

Pour les mercredis les inscriptions se font à la journée sauf pour les enfants inscrits dans une activité sportive ou culturelle (fournir un justificatif).

Pour les vacances d'été les inscriptions se font uniquement à la semaine complète et journées entières.

Il est impératif que vous vous informiez sur les programmes, qui sont disponibles en début de mois sur notre site internet. Les sorties et l'ordre des activités dans les semaines sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques et d'impératifs liés à l'organisation de l'équipe d'animation.

ACCUEIL ALSH : dès 3 ans jusqu'à 11 ans :

Arrivée des enfants : **LE MATIN ENTRE 8 h 00 à 9 h 00** (après 9 H : fermeture des portes et passage à l'accueil).

Sauf les jours de sortie : **8 h 00 au plus tard** : Attention les bus réservés pour les sorties partent du centre social à des heures très précises à respecter.

Départ des enfants : **LE SOIR ENTRE 17 h 00 à 18 h 00 au PLUS TARD (Le respect des horaires est impératif).**

Seules les personnes désignées sur la fiche d'inscription sont habilitées à venir chercher les enfants. (Merci de donner aux animateurs, le matin, le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant si exception munie de sa pièce d'identité).

ACCUEIL ALSH PRE ADOS dès 11 jusqu'à 13 ans : sont accueillis uniquement pendant les périodes des vacances scolaires aux mêmes horaires et modalités que l'accueil des 3/11 ans.

ACCUEIL JEUNES : dès 13 ans jusqu'à 17 ans :

L'accueil de jeunes est ouvert les mercredis et les samedis de 14h00 à 19h00 dans une nouvelle construction située à proximité du micro site sportif. Concernant les vacances scolaires, les horaires de début et fin d'activités seront indiqués sur les programmes.

VETEMENTS :

Pour les enfants de 3-5 ans : prévoir un rechange (vêtements et sous-vêtements)

Pour tous : prévoir les vêtements selon les sorties et les conditions météorologiques :

Exemples :

sortie piscine = maillot + bonnet + serviette + rechange + brassards si nécessaire + crème solaire

pluie = bottes de pluie + K-Way ; soleil = casquette + gourde. Il est **conseillé** de noter le nom de l'enfant sur les vêtements, casquettes...

Nous ne sommes pas responsables et nous **ne remboursons pas** en cas de perte ou de dégradation de ceux-ci.

PROTOCOLE SANITAIRE COVID : il sera nécessaire de fournir une gourde (ou bouteille d'eau) + 2 masques par enfant et par jour. Le Centre Social pourra, si besoin, vous donner une gourde neuve contre une caution de 1€.

PAIEMENT : L'adhésion au Centre Social est OBLIGATOIRE dès l'inscription.

- Le règlement de l'accueil de Loisirs doit être effectué **en début de mois ou au début des vacances exclusivement** à l'accueil du centre social. En cas contraire, nous ne pourrions maintenir l'inscription de votre (vos) enfant(s).

- Si vous avez des difficultés financières, nous sommes prêts à convenir d'un échéancier avec vous.

- Pour connaître le tarif applicable, veuillez nous fournir un justificatif de votre quotient familial.

- Les remboursements pour annulation ne peuvent se faire qu'en cas de maladie et avec justificatif.

Fermetures annuelles : Période de Noël et Période d'été, dates précises à venir.

Le non-respect du règlement intérieur entraînera l'annulation de l'inscription de votre (vos) enfant (s)

Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »



AUTORISATION DE CESSION

DE DROIT DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION D'IMAGE

En application de l'article 9 du code civil, de la directive européenne du 24/01/1995 et de l'article 131-3 du code de la propriété intellectuelle.

Par la présente autorisation, les parties désignées conviennent :

Le Centre Social et Culturel « La Grande Bastide » représenté par son Directeur, Fabrice SOURDON,

Et les familles (désignées ci-dessous), cèdent leur droit à la divulgation, à la diffusion et à la reproduction des images représentant leur(s) enfant(s) prises avec leur consentement lors des activités proposées par le centre social et culturel « La Grande Bastide ». Ces diffusions auront pour finalité d'être publiées sur le site internet de La Grande Bastide et les réseaux sociaux propres au Centre social, et serviront pour nos rapports visuels d'Assemblée Générale.

NOM(S) Prénom(s) PARENT(S)	NOM(S) Prénom(s) ENFANT(S)	DATE(S) ET LIEU(X) DE NAISSANCE	SIGNATURE(S)

Cette autorisation est, sauf manifestation contraire, tacitement reproductible.
Je dispose du droit de résilier unilatéralement cette autorisation.



DOCUMENTS A FOURNIR

POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE JEUNES

→ COTISATION ANNUELLE OBLIGATOIRE SELON LE QUOTIENT FAMILIAL :

Quotient Familial	Cotisation annuelle
- 350 €	12 €
De 351 € à 490 €	14 €
De 491 € à 899 €	15 €
+ 900 €	22 €

→ DOSSIER CI-JOINT

→ PHOTOCOPIE DES VACCINS

→ ATTESTATION CAF AVEC NUMERO ALLOCATAIRE ET QUOTIENT FAMILIAL

OU FICHE D'IMPOSITION POUR LES NON-ALLOCATAIRES CAF

→ 2 ENVELOPPES TIMBRES A VOTRE ADRESSE

DOSSIER COMPLET POUR TOUTE INSCRIPTION DEFINITIVE

Centre Social et Culturel La Grande Bastide
Avenue du Square Val Saint André -13100 Aix en Provence
Tél. : 04.42.26.34.46
csc.contactgrandebastide@gmail.com
www.csc-grande-bastide.com